

En 2019, 6 400 étudiants sont inscrits en première année de classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE) littéraire pour préparer les concours d'entrée de ces grandes écoles. Quatre ans plus tard, les Écoles normales supérieures et l'École nationale des chartes, débouchés traditionnels des filières littéraires, n'accueillent que 6% d'entre eux. Au même moment, 53% sont inscrits à l'université, 8% dans un institut d'études politiques, et 8% dans une école de commerce. Mais les apports de ces études en classe préparatoire sont multiples et profonds et ne se résument pas à la seule intégration, ou non, d'une grande école.

Plus souvent des femmes que des hommes et en majorité issus de milieux très favorisés, les étudiants de CPGE littéraires ont le plus souvent obtenu la mention « Très bien » ou « Bien » au baccalauréat. Ces caractéristiques, au même titre que la durée et l'établissement d'inscription en CPGE, influencent les parcours empruntés. Ainsi, les étudiants qui ne poursuivent pas en deuxième année de CPGE sont plus fréquemment inscrits en institut d'études politiques quatre ans plus tard, tandis que ceux qui ont redoublé leur deuxième année de CPGE sont nettement surreprésentés dans les établissements les plus prestigieux. De la même façon, un étudiant sur cinq provenant d'une CPGE faisant partie des 10% les plus sélectives est inscrit dans une École normale supérieure ou à l'École nationale des chartes quatre ans plus tard.

Quatre années après une entrée en classe préparatoire littéraire, un étudiant sur deux poursuit ses études à l'université, majoritairement en master

Les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE), accessibles après le baccalauréat, permettent aux étudiants qui y sont inscrits de préparer en deux ans (avec la possibilité de redoubler la deuxième année) les concours d'entrée dans les grandes écoles. En 2019, 6 400 étudiants sont inscrits en première année de la filière littéraire. Celle-ci comporte trois voies : la voie « Lettres » (A/L) est celle qui accueille la plus grande partie de ces préparateurs littéraires avec 79% des inscrits, devant les voies « Lettres et sciences sociales » (B/L; 19%) et « Chartes » (2%).

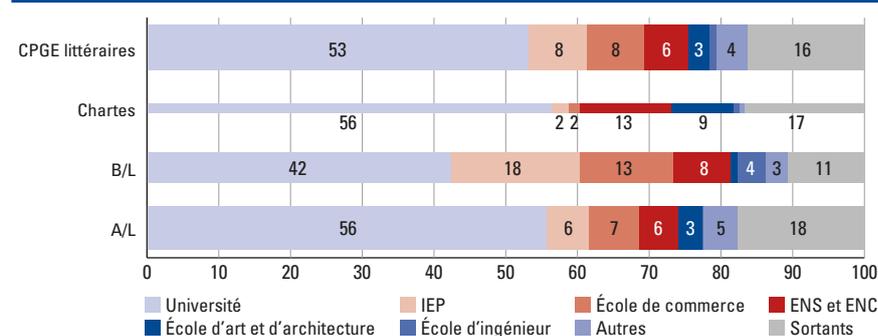
Ces formations sont sélectives et exigeantes en matière de travail à fournir par les élèves. Elles préparent les étudiants aux concours d'entrée dans les Écoles normales supérieures (ENS) de Paris, Lyon et Paris-Saclay (anciennement « ENS Cachan ») pour les voies A/L et B/L, et à l'École nationale

des chartes (ENC) pour la voie « Chartes ». Ces concours permettent aussi l'accès à d'autres établissements, comme certaines écoles de commerce ou des instituts d'études politiques (IEP).

Quatre ans après leur entrée en CPGE, 53% des étudiants de la filière littéraire poursuivent leurs études à l'université, dont une large majorité en master

Cependant, une majorité d'étudiants inscrits en première année de CPGE littéraire en 2019-2020 étudie en 2023-2024 dans une formation ne recrutant pas sur concours. Ils sont en effet 53% à poursuivre leurs études à l'université (*graphique 1*). Parmi eux, 81% sont inscrits en master, 14% en licence et 5% dans d'autres formations.

GRAPHIQUE 1 - Établissement d'inscription quatre ans après une première année de CPGE littéraire (en %)



Note : La largeur des barres est proportionnelle au logarithme des effectifs inscrits.

Lecture : Les étudiants inscrits en première année de CPGE littéraire à la rentrée 2019 sont 53% à être inscrits à l'université quatre ans plus tard. Ils sont 56% dans ce cas en CPGE A/L et Chartes et 42% en CPGE B/L.

Champ : Étudiants inscrits en première année de CPGE littéraire durant l'année universitaire 2019/2020 en France.

Source : MENESR-SIES.

Un de ces étudiants inscrits à l'université sur deux suit en 2023-2024 une formation en sciences humaines et sociales, un sur quatre en lettres, sciences du langage ou arts, et un sur sept dans des cursus de droit, sciences politiques, économie ou gestion. Plus précisément, les disciplines les plus fréquentées sont les lettres (28 %, *annexe C9*) et l'histoire (12 %), suivies du droit (8 %), des arts (8 %), de la philosophie (7 %) et de la géographie (7 %). Par ailleurs, 7 % des étudiants sont inscrits dans une formation aux métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF).

On observe des disparités dans les choix de disciplines à l'université selon la voie de CPGE suivie. La moitié des étudiants issus de la voie Chartes sont inscrits en histoire. De fait, ils avaient choisi de s'inscrire dans une voie préparant à l'École des chartes, qui forme les conservateurs du patrimoine et les archivistes. Les choix des étudiants issus de la voie A/L sont aussi assez concentrés : la moitié des étudiants sont inscrits en lettres ou en histoire. Ces deux disciplines sont en effet celles dont le volume horaire en première année de CPGE A/L est le plus important. À l'inverse, la diversité des enseignements de première année en B/L s'observe aussi dans les choix disciplinaires ultérieurs à l'université : les étudiants issus de cette voie sont notamment inscrits en économie, droit, lettres, sociologie et géographie.

Les ENS et l'ENC, débouchés traditionnels des filières littéraires, n'accueillent qu'une minorité d'étudiants. Quatre ans après leur première année de CPGE, 6 % des étudiants de A/L, 8 % de ceux de B/L et 13 % des étudiants de la voie Chartes sont inscrits dans l'un de ces quatre établissements.

L'analyse proposée ici ne décrit cependant que les successions d'inscriptions dans des établissements d'enseignement supérieur des préparatoires de la rentrée 2019. Ces étudiants qui ont préparé des concours au nombre cumulé de places offertes bien plus faible que l'effectif d'élèves en CPGE littéraire n'ont pas suivi cette filière très sélective en vue de ce seul objectif d'intégrer l'une des quelques prestigieuses écoles visées. Ils se sont, pour la grande majorité d'entre eux, impliqués dans une formation très intense et exigeante principalement pour acquérir des savoirs, des méthodes et des compétences qui leur seront particulièrement utiles pour toute la suite de leurs études et surtout de leur carrière professionnelle. Il n'est pas possible du point de vue économétrique d'évaluer les effets apportés par le passage en CPGE relativement à d'autres cursus de premier cycle universitaire au moyen des seules informations statistiques mobilisées ici sur quatre années d'études supérieures.

Les autres préparatoires littéraires 2019 sont inscrits dans un IEP (8 %) ou dans une école de commerce (8 %) quatre années après. La répartition varie selon la filière : en voie B/L, 18 % des étudiants rejoignent un IEP et 13 % une école de commerce, contre respectivement 6 % et 7 % pour les étudiants de la voie A/L. La voie « Chartes » se distingue par une orientation plus marquée vers les écoles d'art et d'architecture (9 %), tandis que les poursuites d'études en IEP et en école de commerce y sont marginales (2 % chacune). Enfin, 16 % des étudiants inscrits en CPGE littéraires en 2019-2020 sont considérés comme sortants de l'enseignement supérieur français en 2023-2024 (*définitions*).

Seulement la moitié des étudiants inscrits en première année de CPGE littéraire y restent deux années

Les étudiants de première année de CPGE littéraire en 2019-2020 ont pratiquement tous obtenu un baccalauréat général. Ils sont notamment issus de la filière littéraire (L, 50 %). Les contenus disciplinaires de cette filière étaient en effet ceux le plus en adéquation avec la voie A/L, qui comprend des enseignements obligatoires en français, philosophie, langues vivantes et anciennes, histoire et géographie. La voie B/L, quant à elle, dispense aussi une partie de ces enseignements littéraires, bien que la géographie et les langues anciennes y soient optionnelles. Elle se distingue surtout par la présence des mathématiques et des sciences économiques et sociales : la quasi-totalité des étudiants qui y sont inscrits en 2019 ont obtenu un baccalauréat scientifique (S, 55 %) ou économique et social (ES, 42 %). Les étudiants ayant débuté leur CPGE en 2019 sont les derniers à avoir connu ce système de filières en classes de première et terminale. L'*encadré 1* détaille les spécialités suivies par les lycéens entrés en CPGE littéraire en 2024. Parmi les étudiants inscrits en première année de CPGE littéraire¹, 30 % des étudiants ne poursuivent pas en deuxième année. Au total, 27 % s'inscrivent dans une autre formation hors CPGE, moins de 1 % changent de voie ou de filière de CPGE, et 3 % sont considérés comme sortants de l'enseignement

1. L'inscription d'un étudiant en classe préparatoire est une donnée remontée par les établissements au début du mois d'octobre. Parmi les étudiants qui ne poursuivent pas en deuxième année, certains peuvent donc avoir quitté la CPGE en cours d'année scolaire.

Encadré 1 : vœux vers les CPGE et spécialités suivies en classe de terminale

Au printemps 2024, 30 100 candidats ont formulé au moins un vœu en CPGE littéraire sur la plateforme Parcoursup. La voie A/L concentre le plus grand nombre de demandes, avec 22 400 candidats, devant la voie B/L (13 600 candidats) et la voie Chartes (1 900 candidats). Toutefois, rapporté au nombre de places ouvertes, le taux de pression le plus élevé est observé dans la voie Chartes, avec 15 candidatures par place, contre 11 en B/L et 4 en A/L.

En moyenne, les candidats ayant exprimé au moins un vœu en CPGE littéraire ont formulé 6 vœux au total. La moitié de ceux intéressés par la voie A/L ont exprimé au moins 4 vœux dans cette voie, avec 5 vœux en moyenne, comme ceux de la voie B/L. Le cas de la voie Chartes est particulier, avec seulement trois établissements proposant cette voie. Un tiers des étudiants intéressés par cette voie postulent dans au moins

deux établissements. Au total, un quart des candidats ont formulé des vœux dans au moins deux voies de CPGE littéraire. La moitié des candidats ayant formulé un vœu en B/L ont également exprimé un vœu en A/L. De même, 70 % des candidats à la voie Chartes ont également formulé un vœu en A/L.

Les spécialités les plus fréquemment suivies en terminale par les lycéens formulant un vœu en voie B/L sont les mathématiques, les sciences économiques et sociales, ainsi que « Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques ». En voie A/L, les spécialités les plus représentées sont « Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques », « Humanités, Littérature et Philosophie », « Sciences économiques et sociales » et « Langues, littératures et cultures étrangères et régionales ». Un profil également majoritaire chez les candidats à la voie Chartes.

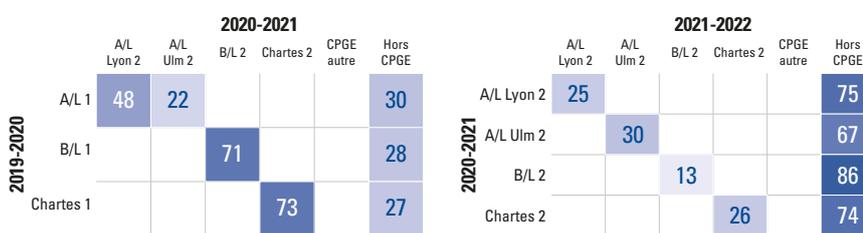
supérieur français. Parmi ceux qui se réorientent hors CPGE, trois étudiants sur quatre rejoignent l'université et un étudiant sur six un IEP, en particulier parmi les étudiants de la voie B/L (deux étudiants sur cinq). En deuxième année, les élèves de la voie A/L doivent choisir entre la préparation au concours de l'ENS Ulm et celle au concours de l'ENS de Lyon. La préparation à l'ENS Ulm, suivie par 22 % des étudiants (*graphique 2*), impose l'étude d'une langue ancienne mais non celle de la géographie. À l'inverse, celle à l'ENS de Lyon, choisie par 48 % des étudiants de première année,

inclut obligatoirement la géographie mais pas nécessairement une langue ancienne. Parmi les 4 500 étudiants de deuxième année, un quart choisit de redoubler pour se présenter une seconde fois aux concours, soit 18 % des inscrits en première année. Ces « cubes » (*définitions*) sont moins fréquents en B/L, où 13 % des étudiants cubent, que dans les voies A/L Lyon, Chartes et A/L Ulm, où les taux de redoublement atteignent respectivement 25 %, 26 % et 30 %. Le redoublement de la deuxième année de CPGE est plus fréquent à la fois dans les CPGE les plus sélectives et dans les moins

sélectives (*définitions*) que dans les CPGE aux caractéristiques de recrutement plus médianes (*annexe D2*). Lorsqu'ils décident de cuber, la plupart des étudiants restent dans leur établissement. Seulement 5 % des 1 100 étudiants concernés en changent, rejoignant le plus souvent un établissement moins sélectif que celui fréquenté en deuxième année.

Les étudiants ont des parcours variés durant les quatre années suivant leur entrée en CPGE littéraire

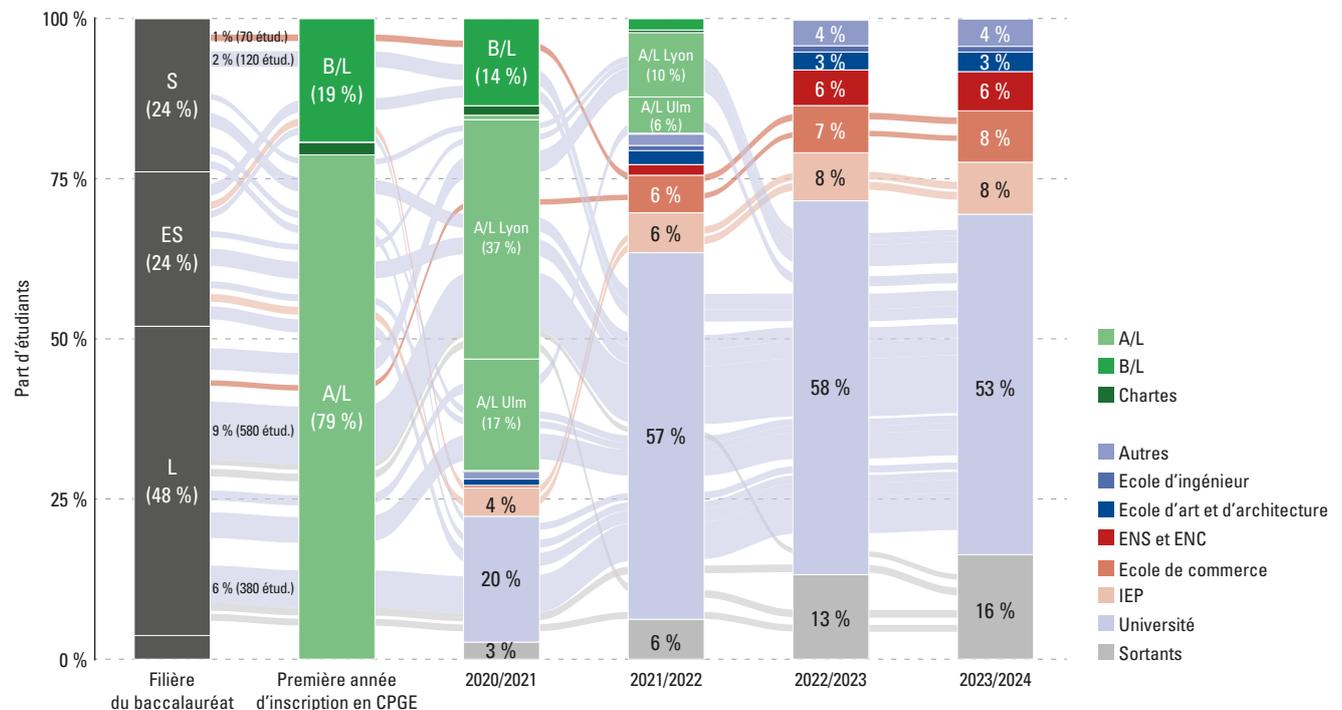
GRAPHIQUE 2 - Parcours des étudiants de CPGE littéraire pendant leur classe préparatoire (en %)



Note : Les cases vides correspondent à moins de 2 % des effectifs de chaque voie d'origine.
 Lecture : Les étudiants inscrits en première année de la voie B/L pendant l'année 2019/2020 poursuivent à 71 % en deuxième année et 28 % s'inscrivent dans une filière hors CPGE. Parmi ceux qui se sont inscrits en deuxième année en 2020/2021, 13 % décident de redoubler pour préparer les concours une seconde fois en 2021/2022.
 Champ : Étudiants inscrits en première année de CPGE littéraire durant l'année universitaire 2019/2020 en France.
 Source : MENESR-SIES

Lorsqu'ils quittent la classe préparatoire, les étudiants s'inscrivent majoritairement à l'université. C'est le cas de 20 % d'entre eux dès l'année 2020-2021 et de 57 % en 2021-2022 (*graphique 3*). En 2022-2023, soit la quatrième année d'études après le baccalauréat, les étudiants ayant rejoint l'université sont majoritairement inscrits au niveau master (59 %) et les deux-cinquièmes (38 %) sont inscrits en licence. Le solde se répartit entre d'autres formations dispensées à l'université (par exemple 0,5 % suivent

GRAPHIQUE 3 - Une grande diversité de trajectoires après une CPGE littéraire



Note : Ce diagramme représente les trajectoires les plus fréquentes des étudiants inscrits en première année de CPGE littéraire en 2019-2020, depuis leur baccalauréat jusqu'à cinq années après. Le parcours le plus fréquent concerne 580 étudiants, soit 9 % de l'ensemble des entrants en CPGE littéraire. Ces étudiants sont titulaires d'un baccalauréat L et suivent deux années de CPGE en voie A/L avant d'être inscrits à l'université jusqu'à la fin de la période d'observation. Les flux représentés sont ceux supérieurs à 50 étudiants. Les flux inférieurs à ce seuil entrent toutefois dans les calculs de parts d'inscriptions pour chaque filière. Les trajectoires sont colorées en fonction de leur point d'arrivée en 2023-2024. Les barres verticales présentent la répartition des étudiants parmi les différentes situations d'inscription possibles lors de chaque année universitaire, à l'instar de ce qui est présenté dans le graphique 1. Les données pour chaque trajectoire sont disponibles en annexe.
 Lecture : La deuxième trajectoire la plus fréquemment rencontrée regroupe les étudiants titulaires d'un baccalauréat L n'ayant été inscrits que durant la première année en CPGE A/L avant de continuer durant leurs études à l'université (380 étudiants, 6 % des inscrits en première année de CPGE littéraire en 2019-2020).
 Champ : Étudiants inscrits en première année de CPGE littéraire durant l'année universitaire 2019/2020 en France.
 Source : MENESR-SIES.

des études d'orthophonistes). Parmi les étudiants inscrits à l'université après leur CPGE, certains rejoignent ensuite une école. Les ENS, par exemple, proposent un « concours normalien étudiant », accessible chaque année aux étudiants de niveau licence issus de l'université. Ainsi, un quart des étudiants inscrits en école en 2023-2024 ont été inscrits au moins une année à l'université après leur sortie de CPGE.

Les possibilités de parcours sont diverses. Par exemple, parmi les 5 100 étudiants inscrits en première année de la voie A/L, ceux qui sont issus de la filière L au baccalauréat sont 380 à rejoindre l'université après la première année, et 580 après une deuxième année dans la voie A/L Lyon. Ou encore, 70 étudiants issus de la filière S au baccalauréat parmi les 1 200 étudiants de B/L intègrent une école de commerce après deux années de CPGE, 40 intègrent un IEP après une seule année, et 20 intègrent une ENS ou l'ENC après trois ans.

Au fil du temps, la part d'étudiants considérés comme « sortants » de l'enseignement supérieur français (*définitions*) augmente. Certains de ces étudiants peuvent néanmoins poursuivre des études à l'étranger.

Les parcours d'études dépendent étroitement des trajectoires pendant la CPGE

Le fait de poursuivre en deuxième année de CPGE, ou d'y retourner pour une troisième année, a des répercussions significatives sur le type d'établissement dans lequel l'étudiant est inscrit en 2023-2024.

Parmi ceux qui quittent la CPGE après deux ans, 5% sont inscrits dans une ENS ou à l'ENC, 5% en IEP, 11% en école de commerce et 55% à l'université (*annexe C2*). Les étudiants qui quittent la CPGE après la première année sont quant à eux très rarement inscrits dans une ENS ou à l'ENC (1%) ou en école de commerce (3%) quatre ans plus tard, et moins souvent inscrits à l'université. En revanche, ils sont trois fois plus nombreux à fréquenter un IEP que ceux qui quittent la CPGE après deux ans. Ils sont également plus nombreux à ne pas être inscrit dans l'enseignement supérieur français durant l'année universitaire 2023-2024 (26%), certains pouvant avoir obtenu un diplôme entre-temps.

Les cubes, pour leur part, sont nettement surreprésentés dans les établissements les plus prestigieux en 2023-2024. En effet, alors qu'ils ne représentent que 25% des étudiants inscrits au moins deux années en classe préparatoire, ils constituent la majorité (57%) des entrants en CPGE en 2019 inscrits dans ces écoles quatre ans après. Leur taux d'intégration dans une ENS ou à l'ENC est quatre fois plus élevé que celui des carrés (*annexes C2 et C3*). Dans la voie Chartes, l'écart entre les taux d'intégration des cubes et des carrés à ces écoles est plus modéré (23% contre 16%), mais il est particulièrement marqué en A/L : 18% des cubes y sont inscrits dans une ENS ou à l'ENC contre seulement 4% des carrés. En B/L, la proportion est encore plus élevée chez les cubes (27% contre 8%). Les cubes sont aussi un peu plus nombreux à fréquenter l'université (59% contre 55%), mais deux fois moins représentés en école de commerce que les carrés (6% contre 11%).

Cette surreprésentation des cubes dans les établissements les plus sélectifs reste observée lorsqu'on élargit leur périmètre à un groupe de 7 ou 16 écoles (*définitions*) : un cube sur cinq est inscrit dans une école du top 7, et un sur quatre dans le top 16, contre respectivement un sur seize et un sur dix parmi ceux qui sortent de CPGE après deux années. Une analyse toutes choses observées étant égales par ailleurs (*encadré 2*)

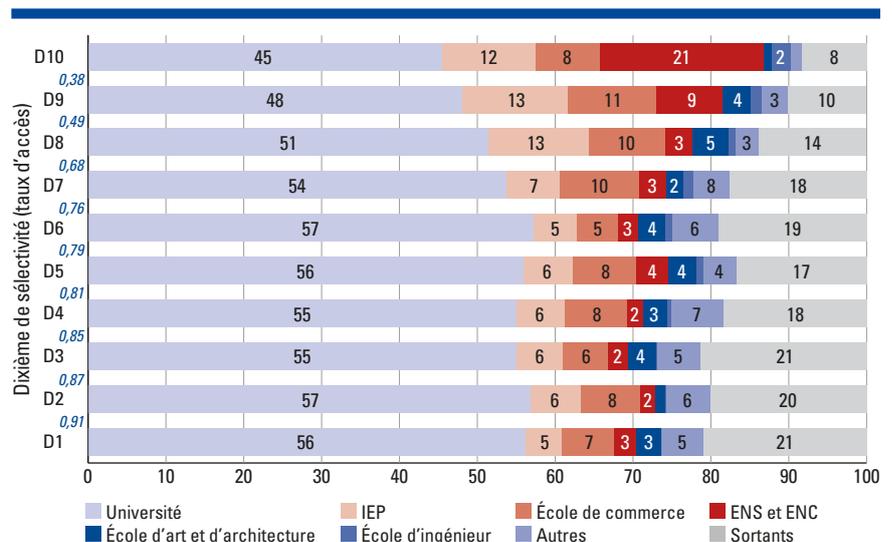
montre qu'avoir cubé est un des principaux facteurs explicatifs de l'inscription dans une école du top 7 en 2023-2024.

Deux facteurs pourraient expliquer cet écart : d'une part, la troisième année de CPGE permettrait aux étudiants d'approfondir leurs connaissances, de renforcer leur préparation aux concours et de gagner en maturité; d'autre part, les élèves qui choisissent de cuber ont pu obtenir de bons résultats dès leur première tentative et seraient donc particulièrement motivés à intégrer les établissements les plus prestigieux.

Ces parcours diffèrent aussi selon la sélectivité de la CPGE

La diversité des parcours étudiants est également liée à l'établissement dans lequel ils ont effectué leur première année de CPGE. Les élèves ayant intégré en 2019 une classe de CPGE appartenant aux 10% les plus sélectives sont nettement plus nombreux à rejoindre une école accessible sur concours (*graphique 4*). Quatre ans plus tard, 21% d'entre eux sont inscrits dans une ENS ou à l'ENC et 24% dans une école du top 7, contre moins de 5% des inscrits dans une classe de CPGE faisant partie des 80% les moins sélectives. De la même façon, les étudiants des CPGE les plus sélectives sont davantage inscrits dans les IEP (12%

GRAPHIQUE 4 - Établissement d'inscription quatre ans après une première année de CPGE littéraire selon la sélectivité de la CPGE



Note : Les seuils correspondent aux déciles des taux d'accès (*définitions*). Les CPGE du dixième le plus sélectif (D10) ont un taux d'accès inférieur à 0,38.

Lecture : Les étudiants inscrits en première année de CPGE littéraire dans l'une des CPGE faisant partie des 10% les plus sélectives à la rentrée 2019 sont 45% à être inscrits à l'université quatre ans plus tard contre 56% pour ceux inscrits dans l'une des CPGE faisant partie des 10% les moins sélectives.

Champ : Étudiants inscrits en première année de CPGE littéraire durant l'année universitaire 2019/2020 en France.

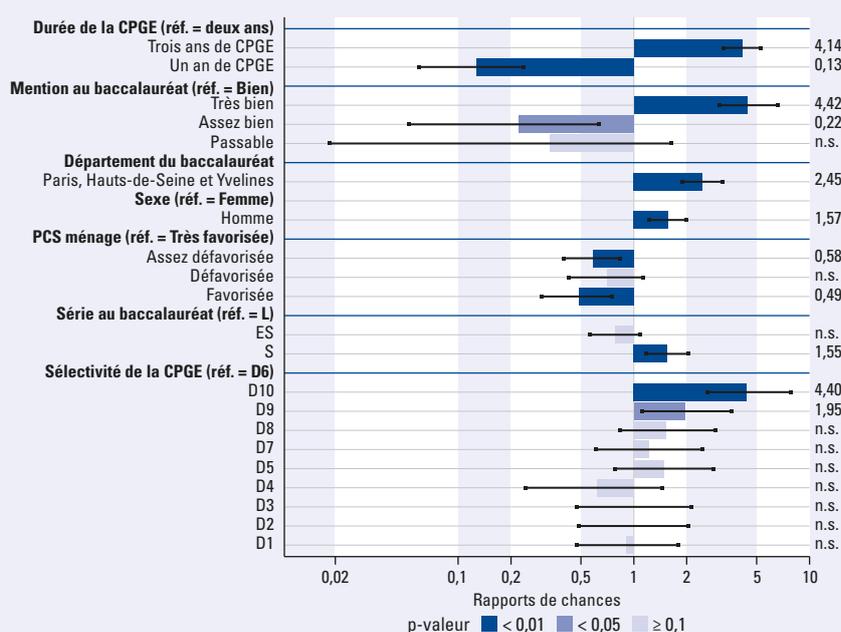
Source : MENESR-SIES.

Encadré 2 : les facteurs explicatifs de l'admission dans un établissement du top 7

Les statistiques descriptives permettent d'observer les liens entre certaines caractéristiques individuelles et le parcours des étudiants pendant et après la CPGE. Elles ne permettent toutefois pas d'estimer l'intensité du lien de chacune des caractéristiques avec les parcours des étudiants, net des effets des autres caractéristiques. Par exemple, être un homme et rester trois ans en CPGE sont deux facteurs corrélés à l'admission dans un établissement du top 7, mais aussi corrélés entre eux. Pour identifier la contribution spécifique de chaque variable, des régressions logistiques ont été mobilisées.

À caractéristiques observées comparables, les chances relatives (*méthodes*) d'intégrer un établissement du top 7 sont quatre fois plus élevées pour un étudiant ayant effectué trois années de CPGE que pour un étudiant n'en ayant fait que deux. Avoir eu une mention « Très bien » au baccalauréat et être inscrit dans une CPGE très sélective sont aussi deux facteurs très favorables à l'intégration d'une école du top 7. Être un homme, avoir eu son baccalauréat à Paris, dans les Hauts-de-Seine ou dans les Yvelines et être d'une origine sociale très favorisée sont trois autres facteurs favorables à l'admission dans une école du top 7.

GRAPHIQUE 5 - Facteurs explicatifs de l'inscription dans l'un des établissements du top 7 quatre ans après la première année de CPGE littéraire



Note : Les segments noirs représentent les intervalles de confiance à 95% des ratios estimés.

Lecture : Toutes choses observées étant égales par ailleurs, faire trois ans de CPGE plutôt que deux multiplie par quatre les chances relatives d'être inscrits dans un des établissements du top 7 quatre ans plus tard.

Champ : Bacheliers généraux inscrits en première année de CPGE littéraire durant l'année universitaire 2019/2020 en France.

Source : MENESR-SI.

pour les 10 % les plus sélectives contre 5 % des étudiants des CPGE faisant partie des 10 % les moins sélectives), et moins nombreux à ne pas être inscrit dans l'enseignement supérieur français (8 % contre 21 %). En revanche, la part d'inscrits en école de commerce n'est pas corrélée à la sélectivité de la CPGE d'origine.

Il convient toutefois de ne pas interpréter cette association entre sélectivité de la CPGE et accès aux grandes écoles les plus prestigieuses comme une relation de causalité directe, y compris dans les analyses contrôlant pour un certain nombre de caractéristiques individuelles (*encadré 2*). La corrélation observée peut résulter à la fois de la qualité de l'enseignement dispensé dans les classes préparatoires les plus sélectives, des compétences préexistantes des élèves qui les intègrent, de leur engagement dans le travail ou de leur motivation – autant de dimensions, souvent inobservables, dont l'effet propre ne peut être isolé dans le cadre des analyses présentées ici. Par exemple, dans les 20 % des CPGE littéraires les plus sélectives, plus de quatre étudiants sur cinq avaient obtenu une mention « Très bien » au baccalauréat, contre moins de deux sur cinq dans les 20 % des CPGE les moins sélectives (*annexe A2*).

Les étudiants de CPGE littéraire sont plus souvent des femmes, issus de milieux favorisés, et avec de meilleurs résultats scolaires que les autres bacheliers

La comparaison des étudiants inscrits en CPGE littéraire avec les autres bacheliers 2019 inscrits dans le supérieur permet d'en identifier les spécificités. Les étudiants de CPGE littéraire atteignant dans leur très grande majorité au moins le niveau master, leurs caractéristiques sont également comparées à celles des bacheliers 2019 qui sont inscrits en master dans une discipline littéraire en 2022-2023 (*définitions*).

La moitié des étudiants en CPGE littéraire (50 %, *graphique 6*) est issue de la filière L du baccalauréat général, devant les filières S et ES (25 % chacune). Cette répartition contraste avec celle des autres bacheliers 2019 inscrits dans le supérieur, parmi lesquels 10 % viennent de la filière L, 33 % de la filière S, 23 % de la filière ES, et 34 % des filières technologiques ou professionnelles. Dans les CPGE littéraires les plus sélectives, les élèves sont toutefois moins nombreux à venir de la filière L (32 %) et plus souvent de

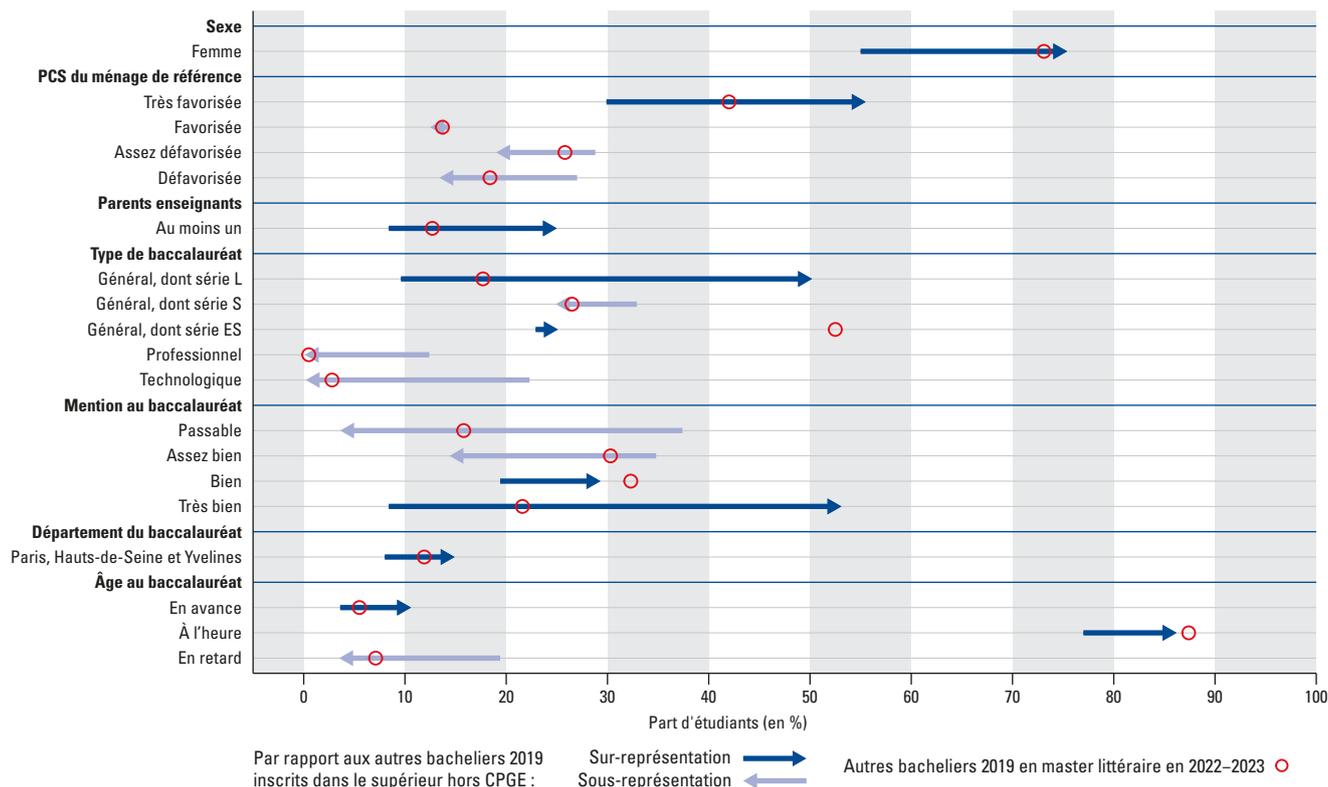
la filière S (44 %) que dans les CPGE les moins sélectives (59 % et 19 % respectivement).

Les CPGE littéraires comptent une proportion nettement plus élevée de femmes : 75 % des inscrits, contre 55 % des autres bacheliers 2019 inscrits dans le supérieur. Cette proportion est proche de celle constatée parmi les bacheliers 2019 inscrits en master littéraire en 2022-2023 (73 %). Cette proportion est plus élevée en voie A/L (78 %) que dans les voies B/L (67 %) et Chartes (59 %).

Par ailleurs, ces étudiants se distinguent par leurs résultats au baccalauréat : 82 % ont obtenu une mention « Très bien » ou « Bien », contre 27 % des autres étudiants néobacheliers de 2019. Ces mentions sont particulièrement fréquentes dans les voies B/L (92 %) et Chartes (86 %).

Parmi les étudiants de première année de CPGE littéraire, 55 % sont d'origine sociale « très favorisée » (*définitions*). Cette proportion atteint même 68 % dans les établissements les plus sélectifs. En comparaison, elle s'élève à seulement 30 % parmi les bacheliers 2019 inscrits dans le supérieur et à 42 % parmi les inscrits dans un master littéraire. De plus, 25 % des étudiants en CPGE littéraire ont au moins un parent enseignant,

GRAPHIQUE 6 - Les étudiants de CPGE littéraires sont plus souvent des femmes, issus de milieux très favorisés et titulaires de la mention « Très bien » au baccalauréat que les autres étudiants



Note : Ce graphique présente les caractéristiques socio-démographiques des étudiants inscrits en première année de CPGE littéraire en 2019, comparées à celles des autres bacheliers 2019 inscrits dans le supérieur. Le point de départ (resp. d'arrivée) de chaque flèche correspond à la part de bacheliers 2019 (resp. d'inscrits en première année de CPGE littéraire en 2019-2020) dans cette catégorie. Ces flèches sont colorées en fonction de la sous- (en bleu ciel) ou de la sur-représentation (en bleu marine) des étudiants de CPGE littéraire dans l'une ou l'autre catégorie. Les étudiants de CPGE littéraire atteignant dans leur très grande majorité au moins le niveau master, leurs caractéristiques sont également comparées à celles des bacheliers 2019 qui sont inscrits en master dans une discipline littéraire en 2022-2023 (définitions).

Lecture : Les étudiants ayant obtenu la mention « Très bien » au baccalauréat sont sur-représentés en CPGE littéraire à la fois par rapport à l'ensemble des bacheliers 2019 inscrits dans le supérieur en 2019-2020 (53 % contre 8 %, flèche bleu marine) et aux bacheliers 2019 inscrits en master littéraire en 2022-2023 (22 %, cercle rouge).

Champ : Étudiants inscrits en première année de CPGE littéraire en 2019-2020 en France et bacheliers 2019 inscrits dans le supérieur en 2019-2020.

Source : MENESR-SIES.

contre 8 % et 13 % dans les deux populations de comparaison.

Dans une moindre mesure, l'origine géographique des étudiants de CPGE littéraire diffère de celle des autres étudiants. Ils sont par exemple 15 % à avoir passé leur baccalauréat dans les départements de Paris, des Hauts-de-Seine et des Yvelines, contre 8 % et 12 % pour les bacheliers 2019 inscrits dans le supérieur à la rentrée 2019 et ceux en master littéraire en 2022-2023.

Enfin, les cubes présentent eux aussi des caractéristiques particulières. Ils sont plus fréquemment issus de milieux très favorisés que l'ensemble des étudiants de CPGE littéraire (61 %, contre 55 %), et plus nombreux à avoir obtenu une mention « Très bien » au baccalauréat (65 %, contre 53 %). Ils sont également davantage issus des départements de Paris, des Hauts-de-Seine et des Yvelines (22 %, contre 15 % pour l'ensemble des préparatoires). Enfin, la proportion d'hommes parmi les cubes est plus élevée (33 %, contre 25 %). Ceci pourrait expliquer

une part de la sous-représentation des femmes parmi les admis dans les écoles les plus sélectives. D'autres facteurs associés à cette sous-représentation sont présentés dans Bonneau et Dousset (2025) pour les filières scientifiques, mais des comportements similaires pourraient exister pour les CPGE littéraires.

Une régression logistique permet d'identifier les principaux facteurs explicatifs de la poursuite d'études en CPGE littéraire (annexe E). Toutes choses observées étant égales par ailleurs, avoir obtenu la mention Très bien au baccalauréat, appartenir à un ménage « très favorisé », et avoir une CPGE de la filière littéraire dans son lycée ou à proximité sont des facteurs favorisant l'inscription dans une CPGE littéraire. Enfin, notons que pour deux élèves dont les caractéristiques sociales observées et les variables relatives au baccalauréat sont comparables, plus la moyenne au baccalauréat des élèves du lycée de terminale est basse (dans la filière d'inscription), plus

la probabilité qu'il soit inscrit en CPGE littéraire est élevée. Une explication pourrait être que, scolarisé dans « un environnement moins compétitif », ses moyennes trimestrielles et son classement parmi ses camarades conduiraient les responsables des CPGE à le repérer plus facilement lors de la procédure Parcoursup. Une autre piste possible serait qu'à niveau scolaire comparable, le fait de provenir d'un lycée où l'ensemble des camarades sont moins performants scolairement, serait révélateur d'une motivation et d'une ambition plus déterminées que celles de candidats provenant d'un lycée où se concentrent davantage d'élèves aux niveaux scolaires élevés.

Jean Lavallée, Julien Silhol,
MESR-SIES

Sources, champ et définitions

Sources

Plusieurs sources de données sont mobilisées : les données relatives à l'inscription dans les classes préparatoires aux grandes écoles littéraires sont issues des dispositifs SCOLARITE et SCOLEGE du MENESR. Ces dispositifs permettent aussi de retrouver les étudiants qui se sont réorientés en BTS et assimilés. Les inscriptions en école ou à l'université sont issues du dispositif SISE. Les informations sur les lieux de scolarisation en terminale et les résultats au baccalauréat sont issues du système d'information OCEAN. Les données de candidatures en CPGE proviennent de la plateforme Parcoursup.

Champ

Ensemble des étudiants inscrits en première année de CPGE littéraire durant l'année 2019-2020, exceptées celles préparant l'École spéciale militaire de Saint-Cyr. Les CPGE Arts et design ne font pas partie du champ.

Définitions

Les **sortants** de l'enseignement supérieur sont les étudiants qui ne sont pas retrouvés parmi les inscrits d'une année donnée. Ils ne sont en général plus étudiants mais une partie d'entre eux peuvent être inscrits soit en France dans une formation pour laquelle la décomposition individuelle n'est pas disponible, soit à l'étranger.

Les élèves de deuxième année de CPGE littéraire sont appelés **cubes** s'ils sont redoublants et **carrés** dans le cas contraire. **Cuber** signifie redoubler sa deuxième année de classe préparatoire littéraire.

La **sélectivité** d'une CPGE est définie par le rapport entre le rang du dernier appelé et le nombre de candidatures à cette CPGE pendant la procédure Parcoursup 2019. Ce rapport, aussi appelé taux d'accès, est compris entre 0 et 1. Plus il est proche de 0, plus la classe préparatoire est sélective. Le coefficient de corrélation de ce taux avec la moyenne de la note au baccalauréat des étudiants de la CPGE est de 0,7.

Le **top 7** est constitué des ENS de Paris, Lyon et Paris-Saclay ainsi que l'ENC,

HEC, l'ESSEC et l'ESCP. Les ENS et l'ENC constituent le débouché historique des CPGE littéraires et sont incluses pour cette raison. HEC, l'ESSEC et l'ESCP sont sélectionnées sur la base du Système d'Intégration aux Grandes Écoles de Management (SIGEM), qui permet aux candidats aux grandes écoles de management d'enregistrer leurs préférences d'intégration. En fonction des vœux d'intégration formulés par les étudiants de CPGE à l'issue des épreuves orales, le SIGEM classe les écoles entre elles. Le **top 16** contient les écoles du top 7, l'IEP de Paris, l'ENSAE et les sept autres écoles de commerce les mieux classées dans le classement SIGEM : Audencia, l'EDHEC, l'EM Lyon, Grenoble EM, Kedge, Neoma et Skema.

Les **étudiants en première année de licence littéraire** sont définis comme ceux inscrits en première année de licence de l'une des disciplines suivantes : droit, économie, gestion, géographie, histoire, humanités, information-communication, langues, lettres, philosophie, science politique, anthropologie, sciences sociales et sociologie.

Les **étudiants en master littéraire** sont les bacheliers 2019 inscrits en master en 2022-2023 dans l'une des disciplines mentionnées ci-dessus.

L'**origine sociale** du néo-bachelier fait référence à la profession ou catégorie socio-professionnelle (PCS) de la personne qui en est responsable, en conservant la catégorie la plus favorisée des deux référents légaux au regard des chances de réussite dans les études. Elle peut être :

- très favorisée : chefs d'entreprise de dix salariés ou plus, cadres et professions intellectuelles supérieures, instituteurs, professeurs des écoles ;
- favorisée : professions intermédiaires (sauf instituteurs et professeurs des écoles), retraités des catégories très favorisées et favorisées ;
- moyenne : agriculteurs exploitants et retraités, artisans et commerçants et retraités, employés ;
- défavorisée : ouvriers, retraités ouvriers et employés, inactifs (chômeurs n'ayant jamais travaillé, personnes sans activité professionnelle), PCS manquantes.

Méthodes

Reconstitution des parcours

Le SIES dispose de données individuelles pour 95 % des bacheliers 2019 faisant des études dans l'enseignement supérieur français (France métropolitaine et départements et régions d'Outre-mer). Les parcours des étudiants des CPGE littéraires en 2019-2020 sont reconstitués grâce à leur numéro d'immatriculation et aux bases d'inscriptions successives, jusqu'à l'année 2023-2024. Les réorientations vers une formation débutant en bac +1 pour laquelle les données individuelles ne sont pas disponibles sont retrouvés grâce aux données de la plateforme Parcoursup.

Gestion des doubles inscriptions

Les étudiants ont généralement la possibilité de s'inscrire soit dans plusieurs formations, soit dans une même formation enseignée dans différents établissements. La plus grande part des doublons constatés dans notre champ sont des doubles inscriptions en licence et en CPGE (pour les étudiants de CPGE, l'inscription en licence est obligatoire). Lorsque ce cas de figure se présente, on ne conserve que l'inscription en CPGE. Dans les autres cas, seule la formation « principale » est conservée, à savoir celle menant au niveau de diplôme le plus élevé parmi celles dans lesquelles l'étudiant est inscrit.

Traitement des arrondis

Les données des tableaux et du texte sont arrondies. Le résultat arrondi d'une combinaison de chiffres (qui fait intervenir leurs valeurs réelles)

peut être légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

Régression logistique

Afin de comprendre les facteurs explicatifs de l'inscription en CPGE et de l'admission dans certains établissements, des modèles logistiques sont utilisés pour estimer l'effet d'une caractéristique en supposant que les autres caractéristiques restent égales. Dans ces modèles, la variable expliquée correspond à un événement donné (par exemple être admis ou non dans le top 7), et les variables explicatives sont des variables indicatrices (sexe, catégorie socioprofessionnelle, mention obtenue au baccalauréat, etc.). Les résultats sont présentés sous la forme de rapports de cotes ou chances relatives (*odds ratios*).

Les chances relatives correspondent à la probabilité que l'événement se réalise pour un élève aux caractéristiques données, divisée par la probabilité que l'événement ne se réalise pas pour un élève possédant ces mêmes caractéristiques, l'ensemble divisé par le même rapport, pour un élève possédant les caractéristiques de référence. Ainsi, elles mesurent combien les chances de survenue plutôt que d'absence d'un événement sont multipliées dans un groupe par rapport à un autre. Une chance relative supérieure à 1 indique une augmentation des chances, et une chance relative inférieure à 1 une diminution de celles-ci.

Remerciements

Les auteurs tiennent à remercier Marie-Odile Bouquet, Damien Framery, Mathieu Labbouz, Olivier Sidokpohou et Jérôme Tourbeaux pour leur avoir permis de bénéficier de leur expertise sur les CPGE-littéraires.

Pour en savoir plus

- Bechichi N., Bluntz C., « [Les déterminants de la poursuite d'études en classe préparatoire aux grandes écoles : les enseignements de la procédure APB 2016](#) », *Note d'information du SIES*, n° 19.04, 2019
- Bonneville L., Wirth C., « [Une grande diversité des trajectoires durant les trois premières années dans l'enseignement supérieur](#) », *Note d'information du SIES*, n° 25.03, 2025
- Blanchard M., Orange S. et Pierrel A., « [La noblesse scientifique. Jugements scolaires et naturalisation des aspirations en classes préparatoires aux grandes écoles](#) », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 220(5), 68-85, 2017
- Bonneau C., Dousset L., « [Comment expliquer la sous-représentation des femmes dans les écoles d'ingénieurs les plus sélectives ?](#) », *Note de l'Institut des Politiques Publiques*, n° 115, 2025
- Bonneville L., Wirth C., « [Une grande diversité des trajectoires durant les trois premières années dans l'enseignement supérieur](#) », *Note d'information du SIES*, n° 25.03, 2025
- Crouslé D., Guelzim M., Kabla-Langlois I., « [L'accès aux grandes écoles scientifiques : une égalité des chances ?](#) », *Note d'information du SIES*, n° 20.15, 2020
- Dutercq Y., Lanéelle X., Michaut C., David P., « [Attractivité et recrutement des CPGE scientifiques](#) », Centre de recherche en éducation de Nantes, Université de Nantes, 2018
- Lanéelle X., David P., Dutercq Y. et Michaut C., « [Le recrutement des élèves en classes préparatoires aux grandes écoles scientifiques : entre maîtrise des incertitudes et impératif de survie sur un quasi-marché](#) », *Revue Française de Socio-Économie*, 25(2), 199-219, 2020
- Lièvre A., « [Les effectifs en classes préparatoires aux grandes écoles à la rentrée 2024-2025](#) », *Note flash du SIES*, n° 03, 2025
- Michaut C., Lanéelle X. et Dutercq Y., « [Les stratégies socio-spatiales des candidats aux classes préparatoires aux grandes écoles](#) », *Formation emploi*, 155(3), 97-116, 2021
- Thebault G., « [Peut-on réduire les inégalités géographiques dans l'accès aux filières sélectives en France ?](#) », *Note de l'Institut des Politiques Publiques*, n° 114, 2025